

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1903

V

A. RUTOT.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES NOUVELLES DÉCOUVERTES
FAITES AUX ENVIRONS DE RESSAIX,
PRÈS BINCHE (BELGIQUE).

(Stance du 25 mai 1903.)

De nouveaux travaux publics ou privés ayant été effectués entre la gare de Binche et le village de Ressaix, ont amené un ensemble de découvertes véritablement importantes, se rapportant plus spécialement à l'industrie chelléenne.

Les travaux ayant fourni le plus de documents de grande valeur sont, d'abord, la construction d'une centaine de maisons ouvrières, en groupes distincts, par l'administration du Charbonnage de Ressaix, puis des travaux de voirie effectués le long de la route de Binche à Anderlues, à la hauteur d'un établissement portant comme enseigne : *A Tivoli*, avec extension vers l'est.

D'une manière générale, les coupes de terrain (tranchées, fondations, puits, etc.) ont montré que la géologie de la région peut être représentée schématiquement par la coupe figure 1, ci-après.

C'est le cailloutis C qui fournit ici, comme dans la tranchée de la gare de Ressaix, les documents paléolithiques, mettant ainsi la région fouillée au rang des gisements tout à fait exceptionnels.

Ce cailloutis constitue le sommet du *Moséen* et se trouve recouvert directement par le limon hesbayan.

Il y a donc ici absence du *Campinien* et, par conséquent, ainsi que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le dire, ce cailloutis C peut renfermer à l'état de mélange :

- 1° L'industrie mesvinienne;
- 2° La transition du Mesvinien au Chelléen ou Strépyien;
- 3° L'industrie chelléenne;

4° L'industrie acheuléenne, les trois dernières se trouvant renfermées à divers niveaux superposés du *Campinien*, lorsque celui-ci existe.

Les trouvailles faites lors des divers travaux de terrassement exécutés viennent confirmer absolument les prévisions.

Le cailloutis C renferme, en effet, l'industrie mesvinienne assez

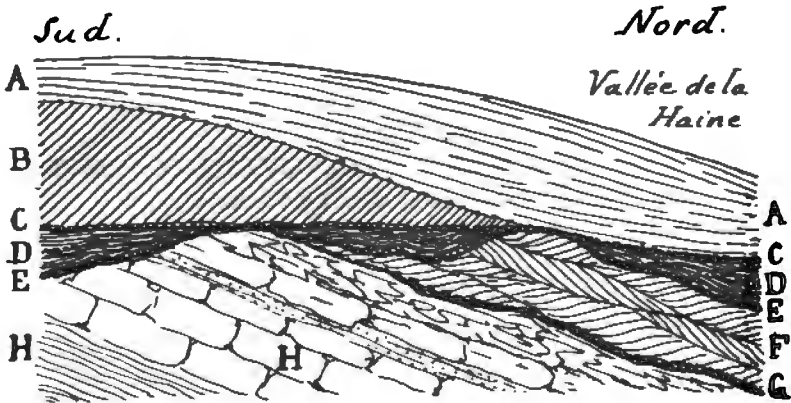


FIG. 1. — COUPE SCHÉMATIQUE NORD-SUD DES TERRAINS ENTRE BINCHE ET RESSAIX.

- A. — Ergeron et terre à briques (*Flandrien*) 2 à 3 mètres.
- B. — Limon argileux, stratifié (*Hesbayen*) 2 à 5 mètres.
- C. — Cailloutis plus ou moins important à industries éolithiques et paléolithiques mélangées 0^m10 à 0^m30
- D. — Sables fluviaux, irrégulièrement stratifiés (*Moséen*) 0 à 1 mètre.
- E. — Cailloutis de silex avec instruments éolithiques, base du Moséen 0^m20
- F. — Sables fluviaux, obliquement stratifiés (*Landenien fluvial, Éocène inférieur*) 1 à 3 mètres.
- G. — Cailloutis de silex et de roches primaires, base du Landenien 0^m10
- H. — Banc compact, plus ou moins altéré et fendillé de silex et marne (*Crétacé, étage turonien*) 5 à 6 mètres.

faiblement représentée, la Transition ou Strépyien, assez faiblement aussi; mais il présente, par contre, un développement magnifique de l'industrie chelléenne.

L'Acheuléen semble faire défaut.

Aux points considérés, les populations chelléennes ont eu à leur

disposition un formidable approvisionnement de matière première utilisable, grâce à la présence, largement répandue en sous-sol, du silex turonien dit « silex de Saint-Denis », en grands fragments naturellement débités, d'où l'on pouvait tirer, à volonté, des racloirs, des grattoirs, des coups-de-poing amygdaloïdes, des poignards, des casse-têtes, etc.

C'est ce que n'ont pas manqué de faire les Chelléens occupant la région, qui ont probablement dû se défendre contre les attaques vigoureuses d'autres familles qui occupaient des gisements de silex semblables, mais qui en avaient été dépossédés lors du recouvrement des champs de silex par les sédiments fluviaux campiniens déposés par les crues.

L'admirable outillage chelléen rencontré dans les travaux dont il est question comprend, outre les percuteurs, les nuclei et les éclats de taille :

1° Des *racloirs* constitués, les uns par de simples lames ou par des éclats subtriangulaires, obtenus généralement par débitage intentionnel. Dans ce dernier cas, les racloirs se transforment en pointes de forme moustérienne, par suite des retouches d'avivage effectuées.

Outre ces formes simples, il s'en rencontre encore tendant vers la forme amygdaloïde. Ils sont alors de très grande taille.

Ces instruments présentent un dos épais, bien retouché pour assurer la préhension, et ils portent, le long du tranchant utilisé, les traces soit d'un usage unique, non suivi de retouche d'avivage, soit celles d'un usage plus au moins prolongé, dont on peut juger par l'importance des retouches successives superposées.

Parmi ces racloirs, on en rencontre adaptés soit à la main droite, soit à la main gauche, en nombre à peu près égal.

Dans cette catégorie viennent encore se placer d'assez nombreux éclats subtriangulaires, bien utilisés, de forme dite moustérienne.

2° Des *grattoirs* à tranchant transversal, soit convexe, soit rectiligne, soit concave, de volume variable, à utilisation plus ou moins prolongée, ce qu'on reconnaît à l'importance de la retouche.

Souvent, les grandes pièces sont tirées d'éclats naturels, tandis que les pièces moyennes ou petites proviennent d'éclats de débitage à bulbe de percussion.

A ces instruments viennent s'ajouter des types mixtes, et notamment des grattoirs-racloirs à pédoncule ou manche long et distinct de la partie agissante.

Enfin, il a été recueilli une pièce volumineuse, triangulaire, à

base plus longue que les deux autres côtés, cette base étant concave.

Tout l'instrument est taillé sur les deux faces à la manière des coups-de-poing amygdaloïdes, et elle paraît être un grattoir concave se manœuvrant à deux mains, d'avant en arrière.

3° Des *haches* de formes variables.

On y distingue d'abord une forme constituée d'un grand éclat allongé, à dos épais formé par la croûte naturelle et dont l'arête utilisée porte, non pas la retouche du racloir, faite toujours d'un seul côté, mais une retouche spéciale intéressant les deux faces du tranchant.

On pourrait donner à ce genre d'instrument, rare, le nom de tranchoir.

Viennent ensuite des instruments de forme nouvelle, semi-circulaire, à contour semblable à la lettre D, dans laquelle la partie rectiligne serait le tranchant et la partie courbe, le dos.

Ces pièces, véritables haches dans le sens propre du mot, sont taillées sur les deux faces comme les coups-de-poing chelléens, et le tranchant étant vertical, la paume de la main et les doigts emboîtent parfaitement le dos courbe et épais.

L'instrument, ainsi tenu en main, simule parfaitement une hache emmanchée.

Le tranchant, qui figure le diamètre, est absolument rectiligne et constitué par une arête naturelle, de sorte que l'outil dérive d'un grand fragment à section triangulaire isocèle à base relativement étroite, qui a été taillé de manière à réserver le tranchant naturel en même temps qu'on obtenait le dos courbe et épaissi.

Le tranchant porte des ébréchures résultant de l'usage.

Du contour semi-circulaire rappelant la lettre D, le même instrument passe à des formes de plus en plus allongées dans le sens de la partie courbe, — la longueur du tranchant restant toujours la même, environ 10 centimètres, — ce qui amène à des formes rappelant absolument le tranchet néolithique, mais en dimensions doubles ou triples.

Dans ce cas, il est aisé de voir que l'instrument, véritable hache, est pris à pleine main au milieu de la partie longue ou pédoncule.

De ces formes en tranchet, on passe aussi à la forme amygdaloïde typique et caractéristique du Chelléen.

On remarque alors que tous ces instruments amygdaloïdes doivent avoir cependant des usages différents, selon qu'il existe des talons diversement disposés, ou pas de talon.

Tantôt, c'est la pointe qui agit, tantôt c'est le tranchant courbe

opposé, tantôt c'est l'un ou l'autre des côtés longs, ou tous les deux.

Le contour est également très variable, et bien que l'amygdale moyenne soit surtout abondante, on rencontre des formes soit très surbaissées, presque circulaires, soit ovales, courtes ou longues, soit piriformes plus ou moins allongées.

Il en existe aussi de triangulaires, mais elles sont très rares.

Quelques instruments en ovale très allongé (rapport de la largeur à la longueur 1 à 6 ou 7) portent, à la partie médiane, un étranglement martelé, qui pourrait être l'indice d'une emmanchure centrale, perpendiculaire à l'instrument.

4° Des *armes* de divers modèles, qui se subdivisent en casse-têtes, poignards, pointes de lances, de javelots ou de flèches.

Ici, il n'est plus question d'outils ni d'instruments, nous sommes bien en présence d'armes véritables et même très efficaces.

Les *casse-têtes*, surtout employés pendant la transition du Mesvinien au Chelléen, sont devenus rares au Chelléen, car le gisement dont nous parlons n'en a fourni que quelques exemplaires.

Ce sont généralement des masses munies de pointes supportées par un pédoncule solide.

Les *poignards* sont, au contraire, nombreux et affectent des formes diverses.

La forme ordinaire dérive d'un éclat naturel long, que l'on a « taillé » de manière à lui donner une section sub-cylindrique se prenant bien dans la main, et terminé à une extrémité par une pointe.

Selon que l'éclat est droit ou courbe, l'arme épouse la même forme.

Du poignard simple dérivent plusieurs formes, dont l'une est le glaive et l'autre le couteau-poignard.

Le *glaive* — forme très rare — est un poignard porté à la longueur maximum et à section ovale au lieu d'être circulaire. De cette manière, il se forme deux tranchants longitudinaux et l'arme peut ainsi servir par la pointe et par les tranchants.

A distance convenable de l'extrémité non pointue, un étranglement a été martelé et assure une solide préhension.

L'un de ces glaives a 37 centimètres de longueur.

Je ne crois pas me tromper en disant que ces pièces, d'âge chelléen, sont uniques.

Après le glaive vient le *couteau-poignard*, précurseur de la pointe à cran solutréenne.

C'est un instrument formé d'une lame à section assez épaisse,

terminée par un manche moins large que la lame, assurant ainsi une excellente préhension.

Cette forme est très rare. Très rare aussi la forme particulière dérivant de la taille d'un éclat très allongé, ovale, et dont une extrémité plus large que l'autre a été choisie comme manche.

Pour terminer, nous parlerons des pointes de lances, de javelots et de flèches.

Ces pointes se sont montrées, dans le gisement dont il est question, beaucoup plus rares que dans les gisements voisins, ceux-ci n'ayant guère fourni, du reste, qu'un nombre restreint de ces objets.

A la vérité, la pointe de lance typique n'a pas été rencontrée dans le gisement; jusqu'ici quatre de ces objets, dont les dimensions sont telles qu'ils peuvent être dénommés « pointes de lances », ont été recueillis dans des gisements voisins.

Toutefois, le gisement de la ferme Wauthier, situé le long de la route de Binche à Anderlues, un peu à l'est du « Tivoli », a fourni un instrument qui peut être assimilé à la pointe de lance : c'est une sorte de losange très allongé, portant en un point une légère dépression qui semble indiquer le côté du pédoncule d'emmanchement.

Le même gisement (ferme Wauthier) et son prolongement direct et continu, le bois d'Épinois, ont, en revanche, fourni quelques pièces se rapportant à la pointe de sagaie et à la pointe de flèche sans qu'une distinction nette, autre que la grandeur, puisse s'établir entre ces objets.

Rappelons que les gisements les plus riches en pointes de flèches chelléennes sont le triangle compris entre deux voies ferrées que j'ai appelé triangle Ressaix-Leval et le gisement de Strépy.

Disons aussi que les pointes de flèches chelléennes ne présentent aucune forme préconçue.

On s'est borné à réaliser l'idée d'une petite pointe aiguë, pouvant s'emmancher au bout d'une tige légère.

C'est la forme primitive de l'éclat qui détermine celle de l'objet.

Deux des pointes recueillies à Strépy sont si bien faites qu'elles sont plutôt rapportables à l'Acheuléen qu'au Chelléen.

Enfin, je ne crois pas pouvoir passer sous silence une pièce des plus remarquables qui vient de me parvenir du bois d'Épinois : c'est un véritable pic recourbé, dérivant probablement du casse-tête.

Je crois utile de répéter, avant de terminer, que je n'ai pas, jusqu'ici, rencontré d'arme proprement dite dans toute l'industrie primitive ou *éolithique*.

J'ajouterai qu'il est peu probable que l'on en trouve dans l'avenir, car nous les voyons nettement apparaître et se développer dans la Transition du Mesvinien (dernière industrie éolithique) au Chelléen (première industrie paléolithique).

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire dans ma récente note intitulée : *L'État actuel de la question de l'antiquité de l'homme* (*), l'une des principales causes ayant provoqué l'invention des armes — et aussi, dirait-on, l'idée générale et définitive d'évolution et de progrès dans l'esprit humain — est la suppression progressive par recouvrement de dépôts des crues fluviales pendant l'époque campinienne, des champs ou tapis de matériaux utilisables à la fabrication de l'outillage.

Jusqu'à la fin de l'époque mesvinienne, — correspondant effectivement à la fin du Quaternaire inférieur ou Moséen et théoriquement à la fin du règne de la faune de l'*Elephas antiquus*, — les populations semblent avoir eu à leur disposition des étendues de gisements de matière première utilisable, pouvant suffire assez largement à leurs besoins.

Avec le commencement du Campinien, — correspondant effectivement au creusement maximum des vallées et avec l'apparition de la faune du *Mammouth*, — les crues atteignent et recouvrent la terrasse inférieure, sur laquelle les peuplades sont établies et où sont les gisements de silex, et y déposent des sédiments sableux et glaiseux qui réduisent continuellement la surface disponible des gisements.

Il s'ensuit que, fatalement, des tribus ont été dépossédées, par les simples actions naturelles, des gisements qu'elles occupaient, et il est logique, je crois, de penser que l'instinct de la conservation a poussé ces tribus à déposséder par la violence, par la force ou par la ruse, les possesseurs privilégiés dont les gisements d'approvisionnement avaient été laissés intacts.

De ces tentatives, il a dû nécessairement résulter des conflits locaux, — car il semble bien que c'est là seulement où les recouvrements et les disparitions de gisements de matière première ont eu lieu que les armes sont les plus abondantes, — et l'esprit d'attaque comme de défense, surexcité par les circonstances, ont fait se déve-

(*) *Bull. de la Soc. belge de géologie*, t. XVII, 1903.

lopper l'armement avec une très grande rapidité, au point que, dès l'époque chelléenne, qui a suivi de très près la Transition ou Strépyien, tous les types d'armes à main étaient trouvés et réalisés.

Le gisement dont nous nous occupons en ce moment constitue donc un type de station chelléenne établi sur un champ de matière première abondante, naturellement débitée par éclatement spontané en grands éclats ou en fragments volumineux et largement exploitée à la fois pour la confection de l'outillage et pour celle de l'armement intensif de défense.

J'ai cru utile de faire connaître, sans trop tarder, le matériel d'une telle station, actuellement enfouie sous 5 à 7 mètres de limons hesbayen et flandrien superposés.

Note ajoutée pendant l'impression. — Beaucoup d'instruments chelléens dont il est fait mention dans cette note ont été figurés dans mon mémoire intitulé : *Le Préhistorique dans l'Europe centrale. Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre, à l'exclusion du Néolithique, en 1903.* (Compte rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire. Dinant, 1903.) Voir notamment les figures 96, 98, 99, 101, 105, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 124 et 125.

Aux mêmes gisements se rattache celui mis à découvert pendant l'hiver de 1903-1904, lors des travaux de terrassement pour le déplacement de la gare de Binche. Ce gisement fait suite à celui de Binche-Tivoli.
